

Le moine-sacristain étant mort cette même année, fut remplacé dans sa charge par le moine Jean-Baptiste Piney. Celui-ci ratifie le bail fait avec les sieurs Mazuyer et B. Mouchon, et afferme en même temps pour six ans toute la dîme de Lozanne, moyennant la rente annuelle de 110 livres (5), au sieur J.-B. Bournier.

CAMILLE DE NEUVILLE-VILLEROY, abbé commendataire d'Ainay et baron de Chazay, 1611. — Le nouvel abbé était fils de Charles de Neuville, marquis d'Halincourt, duc de Villeroy. Il était né à Rome le 22 août 1606, pendant que son père était en ambassade auprès du pape Paul V. Il revint à Lyon avec sa famille et le roi Louis XIII, qui voulait être agréable à son père, le nomma abbé d'Ainay, il n'avait que cinq ans ; aussi fallut-il un bref du pape pour qu'il pût jouir de son bénéfice. A l'âge de douze ans, il se vit pourvu d'un autre riche bénéfice, celui de l'abbaye de l'Île-Barbe. Jouissant de revenus considérables, il répara les ruines que les Protestants avaient causées au couvent d'Ainay, et en reconstruisit l'église en 1628. Le parc d'Ombreval à Vimy (Neuville), devint sa demeure favorite ; il en fit un séjour délicieux et sut s'y entourer de tout ce que Lyon et les Dombes possédaient de plus distingué. Dévoué au roi comme l'était toute sa famille, il fut nommé, en 1646, lieutenant général au pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais.

Pendant les guerres de la Fronde, il montra son attachement à la cause royale et contribua puissamment à conserver au jeune roi, Louis XIV, le Lyonnais, le Dau-

(5) Arch. du Rhône. Ainay. 2^e arm., vol. 48, ch. 6.